



5 / Visa Schengen pour conjoint(e) ou enfant de moins de 21 ans d'un(e) ressortissant(e) de Suisse/UE/AELE

Ces directives s'appliquent aux ressortissants marocains et à ceux d'autres nationalités nécessitant un visa et qui sont domiciliés au Maroc.

Tous les documents présentés doivent être établis en français, allemand, italien ou anglais. Les documents établis en arabe doivent être traduits dans une langue officielle suisse par un traducteur assermenté.

Tous les documents sont à présenter en original, accompagnés d'une photocopie si vous souhaitez récupérer l'original.

LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR

- 1 [Formulaire de demande de Visa Schengen](#) lisiblement rempli, daté et signé
- 1 Photo d'identité récente prise de face, largeur 35 à 40 mm
- Passeport avec validité supérieure à 3 mois après la date de sortie de l'espace Schengen et comportant au moins 2 pages entièrement libres pour l'établissement du visa
- Photocopie du passeport : page avec données personnelles
- Ancien passeport
- Photocopie des anciens visas suisses et Schengen
- Photocopie de la carte nationale, ou carte de résidence marocaine
- Photocopie de l'acte de mariage ou du certificat de famille suisse, avec inscription du mariage (sauf si le partenaire suisse est inscrit dans le registre de cette Ambassade)
- Confirmation de prise en charge des frais de séjour par le conjoint suisse/européen
- Photocopie du passeport ou de la carte d'identité du conjoint suisse/européen
- Autorisation de séjour suisse du conjoint européen (preuve qu'il exerce son droit à la libre-circulation)

Informations importantes

- ❖ **Un demandeur de visa peut déposer une demande au plus tôt 6 mois avant la date prévue de son voyage et au plus tard 15 jours calendaires avant le début du voyage.**
 - ❖ **Les données biométriques sont généralement saisies tous les 59 mois dès l'âge de 12 ans et à partir de la 1ère saisie. La demande n'est toutefois pas acceptée par voie postale, mais peut être déposée par une tierce personne sur prise de rendez-vous préalable.**
 - ❖ **L'Ambassade de Suisse se réserve le droit de réclamer des documents supplémentaires.**
 - ❖ **Le fait de déposer un dossier complet ne garantit pas l'obtention du visa.**
 - ❖ **Prière de ne pas agraffer les différentes pages de la demande ni ses annexes.**
 - ❖ **Ne pas agraffer ni relier le dossier.**
 - ❖ **Toutes les copies doivent être faites sur papier format A4 y compris la carte d'identité.**
- Merci de respecter les consignes susmentionnées.**

Coordonnées de l'Ambassade de Suisse :

Site internet : www.eda.admin.ch/rabat (Visa & Entrée en Suisse)

E-mail : rabat.visa@eda.admin.ch

Téléphone : +212 537 26 80 41